



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SEINE Réunion du 14 mai 2024

Présent-es :

Equipe d'animation : Florence MATHIEU (coprésidente) ; Michèle HUMBERT (coprésidente);
Claire POURSIN ; Sylvie RIMSKY.

Christophe CASACCA ; Myriem CHAMI ; Jean-Michel DAUBOURG ; Evelyne DENYS ; Mireille
DE MUN ; Fatiha GALFOUT ; Frédéric GONNAUD ; Colin GOUTTE ; Chantal LINKS ; Chantal
LOUBARESSSE ; Carole MICHELON ; Muriel SCHEUER ; Marie-Bénédicte SASSI.

Présent.es distanciel : Odile BERARDO ; Claire-Aude ELMER.

Excusé-es : Laetitia BRANCOVAN ; Laurence DUFLOS ; Danièle GRIMAUD ; Marie
HUIGNARD ; Philippe LOIRET.

Auditeurs : Florence PIZZORNI ; Elisabeth BOURGUINAT ; Franck LOUIS.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre
en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et
de l'innovation, vice-Président de la 7e commission de la Mairie de Paris ; Cynthia DELLA
SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

Introduction par la coprésidente

Une conseillère est invitée par la coprésidente à détailler l'ordre du jour :

- Réponses aux questions par l' élu référent ;
- Thème de débat : Solidarité et animation – propositions et votes ;
- Tour de table - propositions de projets d'investissement et votes ;
- Questions diverses et votes.

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux
questions précédemment posées.

Le Conseil de quartier redemande que le Mairie de Paris Centre réarbitre la proposition
d'installer quelques agrès sportifs dans un emplacement dans la zone du quai Henri IV ?

Il n'y aura pas de nouvel arbitrage car la position du Maire sur l'installation d'agrès à
proximité d'un lieu mémoriel reste la même. Aussi, le projet d'installation d'agrès est en
avance de phase avancée. Les ABF ont rendu leur accord de principe. La Mairie de Paris
Centre a également rendu son avis sur les agrès à installer.

Les membres de Conseil ne sont pas satisfaits de cette réponse.

Quelles seront les actions mises en place pour le maintien de l'ordre suite à l'autorisation des terrasses nocturnes jusqu'à minuit ? Qui va sécuriser cette période nocturne ? Est-ce que la Police Municipale sera sollicitée pour être plus présente sur les lieux des terrasses nocturnes ?

La division de la Police Municipale de Paris Centre sera mobilisée pour assurer la tranquillité publique pendant la période des JOP et notamment au sujet des terrasses. En outre la Police Municipale a prévu sur la base du volontariat de renforcer les équipages sur la période afin de couvrir les besoins humains en soirée sur cette période. Par ailleurs l'unité d'appui de soirée de la Police Municipale en centrale viendra renforcer les programmations des équipages ainsi que sur les interventions en lien avec les terrasses. Aussi, la Police Nationale sera très présente sur l'espace public afin justement de sécuriser l'ordre public sur les sites de festivités ainsi que de la vie nocturne avec plus de 35 000 agents.

Qu'est-ce qui est prévu par la Mairie pour accompagner les personnes sans-abris présents sur les quais actuellement et pendant la fermeture des berges ?

En premier lieu, il est primordial de rappeler que la prise en charge des personnes en situation d'errance ne relève pas de la compétence de la Mairie de Paris Centre mais de celle de l'Etat.

Cependant, sans concours de ce dernier, la Mairie de Paris Centre a d'ores et déjà actionné, seule, ses leviers d'action :

- En fin d'année 2023, elle a pris des mesures de mise à l'abri des familles et des enfants présentes dans les campements, en mobilisant ses propres moyens financiers, humains et ses équipements.
- Les services de propreté de la Ville passent régulièrement sur les sites de campements pour nettoyer les lieux.
- La Mission d'Urgence sociale en coordination avec les acteurs de la veille sociale, accompagne au quotidien les personnes à la rue pour trouver des solutions d'hébergement.
- La Mairie de Paris Centre ne cesse de relancer auprès des instances gouvernementales, les demandes de prises en charge des personnes à la rue.
- Seule une mise à l'abri conséquente effectuée par les services de l'Etat peut répondre adéquatement à la prise en charge des personnes présentes sur les berges de Seine.

Quelle est la réponse officielle pour le devenir de l'Hôtel-Dieu ? Le lien transmis dans la réponse rapportée le 9 janvier n'était pas le bon.

Suite à la commission de sélection, qui s'est tenue le 25 mars suite au dialogue compétitif conduit pour la passation du marché de conception-réalisation en vue de la restructuration de l'Hôtel-Dieu, et qui a eu pour objet d'effectuer un classement des offres finales (la Mairie de Paris Centre était évidemment présent), c'est le groupement DP. R (Vinci construction) associé aux architectes Valero Gadan et Barthélémy et Griño qui a remporté le projet pour des raisons de prix et de fonctionnalité notamment :

<https://www.aphp.fr/actualite/projet-nouvel-hotel-dieu-vinci-construction-laureat-pour-la-transformation-de-lhopital>.

Pour en savoir plus les conseillers peuvent consulter le [communiqué de presse ici](#).

Suite à cette réponse, **le Conseil de quartier souhaite connaître la date de la réunion publique concernant ce projet ?**

Quel est le futur projet dont parle le site de l'APHP ?

La Mairie de Paris Centre se demande de quel projet APHP est-il question ici ?

- Il y a le projet de l'Hôtel Dieu tel que vu ci-dessus
- Il y a le projet lié à l'ancien siège rue Victoria : avec actuellement une occupation temporaire, les « [Arches Citoyennes](#) », tiers-lieu social et culturel qui accueille près de 450 structures de l'ESS, artistes, artisans ainsi qu'une programmation événementielle autour des thématiques de la solidarité et du soin ; avant la période des travaux qui transformera le lieu [en logements sociaux et bureaux](#).

La restauration des bancs historiques, où en est l'instruction du Budget Participatif ?

L'opération est bien inscrite au plan de charge de la STV, mais pas priorisée. Les remplacements des 12 bancs Davioud sur les grands boulevards, tel que le prévoit le projet du Budget Participatif, sont en cours.

Suite à cette réponse, la coprésidente précise que ce projet lauréat regroupe trois projets distincts dont le projet du Conseil de quartier Seine : « Restauration des bancs historiques de Paris Centre ».

Suite à cette réponse, **la coprésidente demande si ce projet est bien inscrit au plan de charge de 2025.** Par ailleurs elle signale (porteuse de projet), ne pas avoir été contactée une seule fois pour le suivi du projet. Une autre conseillère, porteuse d'un autre projet sur l'accessibilité de l'église St Germain l'Auxerois. signale la même chose.

Pendant les travaux du Boulevard Henri IV, est-il possible d'accorder aux résidents d'emprunter la voie de bus pour accéder à la rue Jules-Cousin ?

Les travaux sur le Bd Henri IV sont finis, les voies de circulation ont donc été rouvertes. De façon général la Mairie de Paris Centre n'autorise jamais l'usage des voies de bus aux autres véhicules.

Suite à cette réponse, un membre de l'équipe d'animation signale que depuis le changement de sens du dernier tronçon de la rue du Petit Musc pour quitter le secteur St Gervais, les motorisés sont obligés de repasser par le boulevard Bourdon pour revenir sur le quai Seine. Ce détour représente, 1,5 KM de circulation en voiture. Elle demande **s'il est possible de changer un bout de sens de circulation de ce tronçon de la rue du Petit Musc (un seul sens pour toute la rue du Petit Musc) afin de limiter la pollution urbaine et ce km en voiture ? Il précise également que la Mairie ne souhaite pas que les riverains empruntent la voie de bus Boulevard Henri IV même depuis la rue Jules Cousin.**

Boris JAMET-FOURNIER rapporte les éléments de réponses aux signalements précédemment évoqués :

Un membre du conseil signale que les poubelles des rues aux Halles débordent les samedis après-midi.

Est-ce que le plan de propreté sera révisé pour les Jeux Olympiques ? Il y aura-t-il plus de renfort ?

L'organisation de la collecte à Paris Centre sera renforcée pendant la période des JOP avec cependant quelques contraintes relatives aux sites de festivités. De manière complémentaire, le service de la fonctionnelle sera fortement mobilisé pour collecter le résiduel sur l'espace public afin de maintenir un état de propreté le plus satisfaisant possible.

Des conseillers signalent un manque de communication sur les activités organisées par l'Hôtel de Ville (sur le parvis) à destination des résidents. Par anticipation, le Conseil de quartier suggère qu'une newsletter Paris Centre, spécial JO soit créée, pour les futures activités à destination des résidents.

Une newsletter spéciale JOP a été déployée par la Ville de Paris depuis plusieurs mois maintenant grâce à laquelle vous obtiendrez de nombreuses informations ciblées. <https://www.paris.fr/pages/paris-info-jeux-2024-mettez-vous-a-l-heure-des-jeux-olympiques-et-paralympiques-24235>

Des informations seront également communiquées via les canaux de la Mairie de Paris Centre.

Suite à cette réponse, la coprésidente précise que la question concernait l'ajout des évènements de la Ville à la Newsletter de Paris Centre ?

Interventions d'Elisabeth BOURGUINAT, invitée, représentante de l'association Mains libres, et d'un usager bénévole, pour présenter l'activité de l'association :

L'association gère une bagagerie solidaire à destination des sans-abris du secteur, qui sont orientés par des associations partenaires. Ce local composé de 52 casiers, offre la possibilité de mettre en sécurité leurs affaires (sac, bagages, papiers administratifs) et leurs permettent de retrouver une certaine mobilité en journée. Les bénéficiaires sont également intégrés dans la gestion et le fonctionnement de la bagagerie pour favoriser l'insertion et le lien social. C'est également un lieu ressource (accès à internet, tables à disposition).

Les conseillers peuvent consulter le lien suivant pour plus d'informations: [Accueil - Bagagerie pour SDF du quartier des Halles \(mainslibres.asso.fr\)](https://mainslibres.asso.fr)

La personne rapporte que l'activité de la bagagerie a un impact très positif pour plus de la moitié des usages. Elle informe également les conseillers que l'association est financée par la subvention accordée par la Ville de Paris (prise en charge du loyer du local) et des fonds collectés par les donateurs, mécènes et les évènements organisés : Bal de la Bourse et Vide greniers du quartier Bourse.

Le Conseil de quartier vote à l'unanimité la relance du Vide- greniers Seine par l'association Mains libres en partenariat avec le Conseil de quartier Seine. Un RDV a eu lieu ainsi que la définition des objectifs. L'association s'engage à gérer l'organisation de l'évènement (démarches administratives, inscriptions, matériels, répartition des stands), le Conseil pourra disposer d'un stand d'information et récolter des dons pour l'association. L'association souhaite que le Conseil le soutienne dans la communication. Le Vide de grenier aura lieu le dimanche 18 Mai 2025 sur la place Baudoyer et alentours.

Intervention du Christophe CASACCA, conseiller, président de l'association Défenses et sauvegarde des commerçants et du Marché aux Fleurs Reine Elizabeth II à Paris :

Il rapporte à l'assemblée le passage de la flamme Olympique le 14 et 15 juillet au niveau de la rue de la Cité (entre l'Hôtel-Dieu et le Marché aux Fleurs). Suite à la réunion récente avec l'Hôtel de ville, il a été demandé à l'association de contribuer à l'animation prévue par la Ville qui aura lieu dans le marché, pendant ce passage, en leur fournissant es fleurs qui seront distribuées gratuitement aux passants. La coprésidente informe les conseillers que les modalités de sécurité seront renforcées sur cette courte période.

L'association fait part des problématiques suivantes :

- Aucune aide pécuniaire suite à cette demande ;
- C'est une période creuse de fin de stocks de fleurs et plantes, la saison d'été n'étant pas propice à leur conservation sous les halles ;
- C'est une période de fermeture pour de nombreux artisans/commerçants faute de clientèle, le passage de la flamme ne garantira pas un chiffre d'affaire suffisant à l'ouverture.

Les conseillers échangent, discutent et apprécient l'opportunité de la visibilité du Marché aux Fleurs, lieu emblématique parisien mondialement connu et très apprécié par les Anglais, suite à la visite de la Reine Elisabeth II, dont le marché porte le nom, puis à la visite du Roi Charles III.

L'association a créé un emblème spécifique du marché afin d'accueillir les visiteurs : une bouttonnière en fleur de cerisier, confectionnée par M. CASACCA est offerte à chaque conseiller présent.

Le Conseil de quartier vote pour (avec 2 contre) le projet et la proposition de dépense de **1000€** (1 euro pour les fournitures par bouttonnière estimée par l'association) pour distribuer une partie de ces bouttonnières pendant le passage de la flamme et pour l'animation de l'association pendant les JOP. Les bouttonnières seront confectionnées gratuitement par l'association.

Propositions de projets d'investissement :

Les conseillers sont invités à prendre la parole pour présenter et soumettre au vote des projets d'investissement.

Projet d'achat de matériels pédagogiques à destination des écoles privés et publics :

La coprésidente est porteuse du projet. Elle propose de voter une dépense de 5000€ en investissement pour acheter du matériel pédagogique (coussin, boule anti-stress, casque anti bruit, étiquettes.) pour les écoles du secteur Seine (voir Collège) à destination des élèves ayant des troubles d'apprentissage et qui ne sont pas ciblés à ce jour par un parcours de soin et/ou n'ayant pas d'aide AESH.

Elle précise également que selon les catalogues de la Mairie ou les partenaires, plusieurs lots par école pourraient aider plusieurs enfants par école, en attendant la mise en place d'une reconnaissance de leur handicap et d'une aide officielle. Elle rapporte aux conseillers que ces enfants sont des oubliés du système, livrant les professeurs à des problématiques individuelles qui peut poser problème dans un groupe.

Le Conseil de quartier vote 3 contre, 8 abstentions, 3 pour.

Les conseillers encouragent la porteuse de projet à resoumettre son projet au vote à la prochaine séance en enrichissant sa présentation (devis, détails des lots par école etc.).

Un membre de l'équipe d'animation invite les membres à présenter des projets investissement à la prochaine plénières. Pour rappel, le Conseil dispose chaque année de 8 264€ en investissement.

Nouvelles questions posées à la Mairie de Paris Centre lors de la séance :

Suite au lancement de la plateforme d'inscription pour obtenir son QR code pour se déplacer dans les zones spécifiques dans le cadre des JO, la coprésidente pose les questions suivantes :

- Quelles seront les modalités en Mairie pour accompagner les Parisiens et notamment ceux concernés par le périmètre en zone grise ?
- Est-il prévu un point relais en Mairie et dans les antennes (anciennes Mairies) pour accompagner les personnes en difficulté, personnes âgées qui ne seraient pas en mesure de réaliser cette démarche en ligne ?

La coprésidente pose également la question suivante : Est-il possible de rajouter dans la newsletter de Paris Centre tous les évènements organisés par l'Hôtel de Ville?

Un membre de l'équipe de l'animation demande s'il est possible d'installer un panneau signalétique pour **au bout du quai Henri IV et à l'entrée du tunnel menant aux voies sur berges pour indiquer la piste cyclable du Boulevard Morland et les itinéraires vélo alternatifs lorsque les quais bas sont fermés ? Car les vélos circulent sur les trottoirs du quai Henri IV à vive allure.**

Une conseillère souhaite savoir si la réception du chantier est bien terminée sur le boulevard Henri IV (vers Bastille) car une partie du bitume n'a pas été refaite au niveau du trottoir? Pourtant les travaux sont terminés depuis 1 mois.

Signalements :

Plusieurs conseillers signalent les éléments suivants :

- La cloche de l'église St-Gervais semble défectueuse, elle ne sonne plus pareil.

- Insécurité pour les piétons, suite aux travaux sur le pont Sully, il reste un seul passage de piéton qui est utilisé dans les deux sens par des vélos malgré le panneaux d'interdiction.
- Des poubelles sont manquantes dans la rue Saint Louis-en-l'Île au niveau du croisement avec la rue des Deux-Ponts côté de la boutique Bertillon. Elles ont été retirées au moment des travaux (réfection de la rue).
- Au 38 rue St-Paul une poubelle est manquante malgré plusieurs signalements depuis 2 ans.

Informations diverses et liens utiles :

- [Replay de la réunion d'information publique sur l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris Centre.](#)
- [Anticiper les Jeux](#)
- [Avec « Paris Info Jeux 2024 », mettez-vous à l'heure - Ville de Paris](#)
- [Jeux 2024 - Ville de Paris](#)
- [Comment se procurer un Pass pour vos déplacements - Ville de Paris](#)
- Instagram de l'association des commerçants du Marché aux Fleurs : [marcheauxfleursparis.leprojet](#)